

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 15 juin 2023.

Le quinze juin deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le 9 juin deux mille vingt-trois s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, Mme Laurence TEREKENKO, Mme Laura BELLOIS ; Adjoints au Maire.

Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, M. Laurent BOULA, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Amandine MARTINEZ, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, M. Guillaume GINGUENE (absent de la délibération n°128 à n°143), Mme Barbara LEVESQUE, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Michel PICARD	à	Mme Laurence TEREKENKO
Mme Anne-Marie BESNOUIN	à	Mme Caroline OLIVIER
M. Philippe HOGOMMAT	à	Mme Nicole SIEPI
M. Olivier MEDROS	à	M. Claude MATHON
M. Christian DANDRIMONT	à	Mme Christine ROBERT
Mme Coline OLIVIER	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Daniel HEQUET	à	Mme Tatiana PRIEZ
M. Mickaël MARC	à	Mme Danièle DUBREIL

ABSENTS :

M. Nassim KERBACHI
Mme Virginie THERIZOLS
M. Sylvain LANDEMAINE

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme Barbara LEVESQUE

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

137.06.2023 VIE DES QUARTIERS**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION SUR PROJET A L'AMICALE DES LOCATAIRES DE LA RAVINIERE**

Résumé :

L'amicale des locataires de la Ravinière « ALR » a pour objet l'amélioration du cadre de vie des locataires et des enfants. L'association a pour projet la réalisation d'animations et de sorties au profit des habitants du quartier durant l'été 2023 et à Noël.

Présentation du projet :

L'amicale des locataires souhaite d'une part participer à la fête de quartier qui se tiendra le samedi 17 juin de 13h30 à 17h00 dans la cour de l'école de la Ravinière en tenant le stand restauration et buvette

er d'autre part proposer plusieurs sorties à destination des familles et des enfants ne partant pas en vacances cet été.
Un projet de Noël des enfants est également en prévision dans les locaux du nouvel accueil de quartier. Ces animations et sorties sont l'occasion pour l'association de tisser du lien avec les familles et de proposer des animations peu onéreuses à des familles à faibles ressources :

Le 17 juin 2023 : Fête de quartier de la Ravinière : Stand restauration
En juillet / Aout 2023 : 4 sorties familiales (Trouville, Parc Astérix, Le Crotoy, Parc Saint Paul)
En décembre 2023 Noël des enfants

Impact financier :

Subvention de la Ville de 500€.

Les frais engagés par l'association pour l'ensemble des animations s'élèvent à 1200€.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission plénière du 5 juin 2023,

CONSIDERANT l'intérêt d'animation du quartier en période estivale pour les familles du quartier de la Ravinière et qu'il est, dès lors, opportun de l'aider à prendre en charge une partie des frais de participation à ces projets,

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
DECIDE : A L'UNANIMITE

Article 1 :

D'APPROUVER le versement d'une subvention sur projet d'un montant de 500€ à l'association « ALR » afin de l'aider à prendre en charge une partie des frais de fonctionnement des animations et sorties proposées aux habitants du quartier pour 2023.

Article 2 :

Les dépenses afférentes sont inscrites au budget communal de l'exercice 2023.

Article 3 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 15 juin 2023
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE

